



Escroquerie ou pas? 2200 euros pour avoir réserver une chambre dans

Par **mapilautre**, le **09/06/2009** à **14:43**

Bonjour,

Je m'informe pour une personne de 90 ans, merci mille fois d'avance pour elle. Voilà, son mari a été hospitalisé dans une clinique, elle a été avec lui pour ne pas le laisser seul. La clinique leur a demandé de trouver une maison de retraite, le cas où ils ne pourraient pas rentrer chez eux par la suite, (perte trop importante d'autonomie). Ils s'inscrivent donc dans une maison de retraite. Malheureusement son mari est décédé. Elle est donc rentrée chez elle seule. Quelques mois plus tard, elle reçoit une lettre de la maison de retraite lui demandant la somme de 2200 euros environ, pour réservation de la chambre. Trouvant la somme légèrement élevée, elle demande un petit geste de leur part, en expliquant la perte de son mari, et souhaitant avoir une place pour elle si cela devait se présenter. Réponse de la maison de retraite assez rapide, qui demande la somme de 918 euros. Je voudrais ajouter qu'aucun formulaire ou autre n'a été rempli les engageant à verser quelque somme que ce soit, le cas où ils ne viendraient pas. Nous pensons elle et moi qu'elle n'a aucune somme à verser et que c'est de l'abus, mais elle a peur de ne pas pouvoir avoir une chambre le cas échéant, pouvez-vous svp, nous répondre, y a-t-il vraiment escroquerie? ou sont-ils dans le droit de lui demander de l'argent? merci encore.